



UNI'VERT TRAIL DES MONTS D'AMBAZAC

Les parcours de trail au départ de Muret suivent à l'identique les sentiers de randonnées et sont balisés à l'aide de balises noires et vertes avec respectivement le n°1 pour le sentier de l'Ermite, le n° 2 pour le sentier du Dolmen, le n°3 pour le sentier des Puits et le n°4 pour le sentier des Bonshommes.

AVANT DE PARTIR

- Je choisis un parcours qui correspond à mon niveau
- Je consulte la météo
- J'ai un équipement adapté
- Si seul-e, je préviens au moins une personne de mon itinéraire et je reste joignable en cas d'accident
- Je pense à avoir suffisamment d'eau et de nourriture

LA CHARTE DU RANDONNEUR

- Je respecte les interdictions en vigueur (feux, campement...)
- Je referme les clôtures / barrières derrière moi
- Je ne laisse pas mes déchets sur place
- Je reste sur les sentiers balisés
- Je garde la maîtrise de mon animal

NUMÉROS UTILES



POMPIERS : 18 / SAMU : 15
NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN : 112
SMS SOURDS ET MALENTENDANTS : 114



Office de Tourisme des monts du Limousin
05 55 76 09 28

POUR PLUS DE DÉCOUVERTES

Retrouvez toutes les randonnées en Haute-Vienne et les sites touristiques à proximité sur

www.visitlimousin.com

Vous cherchez une activité, où manger ?

Pour découvrir la Haute-Vienne facilement ?

Flashez ce QRCode



LIMOUSIN
nouveaux horizons



AMBAZAC

SENTIER DE L'ERMITE



4 km



42m+



Durée : 1h

Difficulté : Facile

Particularité :

une petite boucle de 1,3 km autour du dolmen de la Lieue peut se rajouter à cet itinéraire de randonnée.



Durée : 20 min

Difficulté : Facile






Cette fiche randonnée a été conçue par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

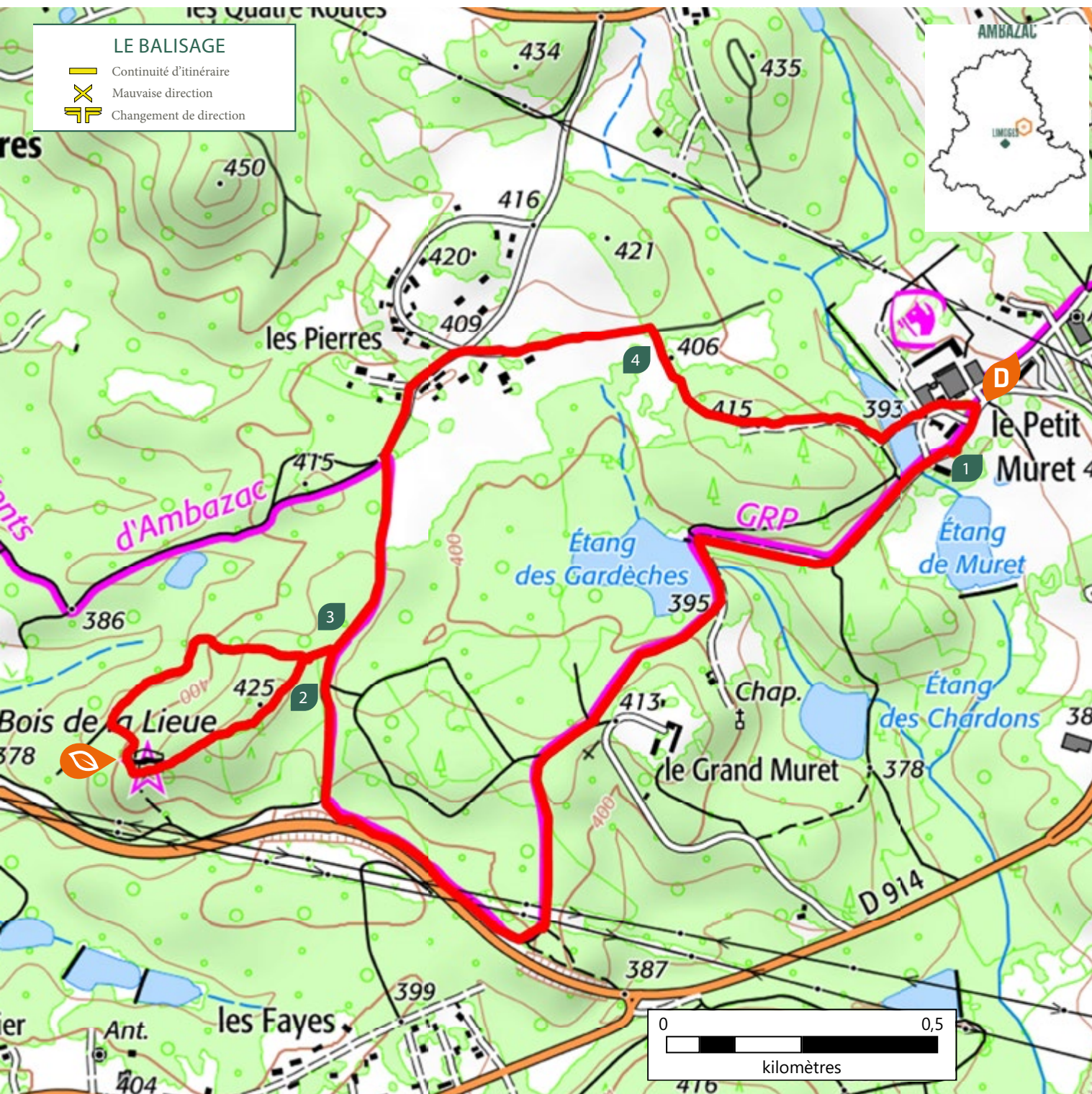


Cheminement doux DOMAINE DE MURET - ETANG DE JONAS

Un cheminement de 3,7 km permet de relier le Domaine de Muret à l'étang de Jonas. Ce site permet une balade autour de l'étang de 3 km et propose un espace de baignade l'été avec une plage surveillée. L'étang de Jonas est également un site de pêche classé en 1ère catégorie piscicole.

LE BALISAGE

-  Continuité d'itinéraire
-  Mauvaise direction
-  Changement de direction



D

DÉPART : PARKING AU DOMAINE DE MURET

1 A l'extrémité du parking, emprunter le chemin en laissant le petit étang sur la droite et continuer tout droit jusqu'à un autre plan d'eau, l'étang des Gardèches. Continuer sur sa digue et poursuivre jusqu'à la route départementale 920. Le chemin la longe sur 450 m. Prendre à droite en haut de la côte puis continuer tout droit.

2 Un peu plus loin à gauche, un aller retour est possible pour découvrir le dolmen de la Lieue. Une petite boucle de 1,3 km est proposée autour du site.

LE DOLMEN DE LA LIEUE

Ce dolmen en granulite est situé à 400 m d'altitude. Classé depuis décembre 1984 au titre des monuments historique, la table en partie détruite ne repose que sur 2 piliers sur les 5 présents. Un mobilier funéraires a été mis à jour de 2 époques bien distinctes, l'âge de bronze (entre 2000 et 800 avant notre ère) et l'âge de fer (entre 800 et 50 avant notre ère).



3 Sur l'itinéraire principal, rejoindre le village des Pierres. Au carrefour, prendre à droite sur un chemin qui longe un pré. A l'entrée du bois prendre à droite. Ici se retrouvent tous les itinéraires de la base de trail de Muret.

4 Suivre ce chemin qui ramène au Domaine de Muret. De retour sur ce site, prendre le chemin entre les deux étangs et rejoindre le parking de départ.